



La période d'inscription officielle arrive à grands pas

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 janvier 2024 – La période d'inscription officielle pour la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 aura lieu **du 12 au 16 février 2024** pour les **nouveaux élèves** du préscolaire et du primaire, **et du 12 février au 15 mars 2024** pour les **nouveaux élèves** du secondaire.

Inscription en personne à l'école

Chaque école adapte les modalités d'inscription pour son milieu. Pour connaître la marche à suivre détaillée, les parents sont invités à consulter la page Facebook de l'école, ou à communiquer avec le secrétariat de celle-ci.

Documents à fournir

Le **certificat de naissance** de l'enfant (original grand format) ainsi que deux **preuves de résidence** sont nécessaires pour procéder à l'inscription. Le **dernier bulletin** peut aussi être demandé pour un élève qui a fréquenté un établissement à l'extérieur du CSSDHR.

Pour tous les détails, les parents sont invités à consulter le menu [Parents-Admission et inscription](#) et visiter la pastille [Inscription d'un nouvel élève](#).

Préscolaire et primaire

Le **programme Passe-Partout** est un programme gratuit du ministère de l'Éducation qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. C'est l'occasion idéale de faire la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire de façon progressive et positive. L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre.



Pour en savoir davantage sur le programme, visitez la pastille [Passe-Partout](#) du menu [Parents-Programmes et services offerts](#).

La **maternelle 4 ans** est offerte à temps plein aux écoles suivantes : Bruno-Choquette, du Petit Clocher, de Ramezay, Frère-André, Jean XXIII, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Pointe-Olivier, Saint-Eugène, Saint-Jacques, Saint-Joseph (Lacolle), Saint-Lucien et Saint-Vincent.

L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre. D'autres critères spécifiques s'appliquent en raison du nombre limité de places disponibles.



Les parents sont invités à visiter la pastille [Maternelle 4 ans](#) du menu [Parents-Admission et inscription](#) pour plus d'information.

La maternelle 5 ans - L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre.

Un aide-mémoire, réalisé par l'équipe du Service des ressources éducatives aux jeunes pour guider les parents dans les étapes de la transition vers le monde scolaire, est disponible sous la pastille [En route vers la maternelle](#) du menu [Parents-Admission et inscription](#).

Le service de garde – Le service de garde est offert dans toutes nos écoles préscolaires et primaires. Les informations quant à l'organisation du service vous seront partagées au moment de l'inscription à l'école.

Secondaire



Pour l'inscription d'un élève au secondaire, visiter la pastille [Inscription d'un nouvel élève](#) pour tous les détails.

Réinscription des élèves qui fréquentent actuellement une école du CSSDHR

La période de réinscription se déroule en ligne sur [Mozaïk Portail Parents](#) du **5 au 9 février 2024** pour le préscolaire et le primaire, et **du 12 février au 15 mars 2024** pour le secondaire.

Le parent doit attendre le courriel de l'école avant de procéder à la réinscription de son enfant.



Réinscription au service de garde

La réinscription des élèves au service de garde s'effectuera en ligne sur **du 11 mars au 5 avril 2024**. **Le parent doit attendre le courriel de l'école avant de procéder à la réinscription.**

Un guide d'accompagnement et des capsules d'information sur le Portail Parents sont disponibles dans la pastille [Aide aux parents](#).

Important ! Un élève inscrit après le 1^{er} mai pourrait se voir déplacé de son école du bassin géographique s'il devait y avoir un surplus d'inscriptions.

Citation :

L'inscription des élèves est une étape importante dans la poursuite de leur cheminement scolaire et pour l'organisation scolaire. En obtenant un portrait précis de notre clientèle, nous sommes en mesure d'optimiser notre offre de services éducatifs et de veiller à répondre aux besoins et intérêts du plus grand nombre d'élèves.

Marie-Claude Huberdeau, directrice générale

À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières accueille plus de 20 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et plus de 1 300 inscrits en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement

économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez la [page Facebook](#) ainsi que [le site Internet](#).

- 30 -

Source et information :

Marie-Ève Bellemare Tessier | conseillère en communication

Service des affaires juridiques et des communications

marie-eve.bellemare-tessier@cssdhr.gouv.qc.ca

Demande média à l'adresse suivante : cacommunications@csdhr.qc.ca